



BILAN ET PERSPECTIVES. 09/05/2023.

SOMMAIRE

-Le collectif.

Petite histoire de la naissance du mouvement et objectifs

-Organisation du mouvement.

Arbre organisationnel
Le pilotage national, missions et fonctionnement
L'association
Les groupes régionaux
Les groupes départementaux
Les membres

-Difficultés principales et écueils du fonctionnement collectif

-Travaux et actions réalisés depuis la naissance du mouvement

-Travaux et actions en cours.

-Projets, perspectives et orientations futures.

-Annexes

Règlement intérieur association
Organigramme collectif
Questions portées à l'assemblée nationale
Pétition

Histoire, naissance d'un mouvement

En décembre 2022, en région PACA, à l'initiative des IDELs de la Côte Bleue, une tribune est écrite, pour inviter d'autres IDEL à réfléchir sur l'état préoccupant de notre exercice professionnel et son devenir.

Cette tribune est, alors, transformée en pétition en ligne sur Change.org par Gaëlle Cannat et Fiona Lerussi et entraîne la naissance d'un groupe WhatsApp. Ce groupe s'étoffe rapidement et s'organise peu à peu, rassemblant un nombre croissant de nos consœurs et confrères.

La dispersion des infirmiers libéraux sur le territoire oblige à privilégier les médias (WhatsApp, Facebook, discord) pour pouvoir échanger et s'organiser efficacement et rapidement.

S'en suivra début Avril 2023 la création d'une association, seul moyen d'avoir une existence officielle et un poids dans le paysage national par le comptage précis du nombre de membres.

Le collectif prend de l'ampleur et continue de croître.
Il compte à ce jour 15000 membres sur le groupe Facebook national.

L'objectif de ce collectif est de rassembler les IDELs, sans notion d'appartenance politique ou syndicale, afin d'œuvrer ensemble pour améliorer nos conditions d'exercice et défendre la pérennité de nos cabinets et de notre mode d'exercice.

Organisation et rôle des membres

Arbre organisationnel

Il est consultable sur le site infirmiersliberauxencolere.fr

A l'arbre organisationnel, s'ajoutent des consultants du pilotage dans les domaines techniques, médiatiques, informatiques, législatifs.

Le pilotage national

Il est composé de membres de chaque groupe régional afin d'assurer la bonne circulation des informations sur tout le territoire.

Ce sont les administrateurs nationaux.

Le pilotage communique principalement avec les groupes régionaux qui ont la charge de transmettre les informations vers leurs groupes ainsi que de remonter les informations des régions vers le national.

Il travaille sur les revendications.

Il a pour rôle de coordonner les différentes régions.

Il répertorie l'ensemble des actions, propositions, réflexions, audits et sondages, synthèses des groupes de travail.

Il œuvre à relier les actions et réflexions menées afin de leur donner plus de poids au niveau national.

Il a un rôle de garant de la bonne poursuite des objectifs du collectif.

Il travaille sur les problèmes de fond de la profession.

Il fonctionne en cellules de travail en fonction de compétences de ses membres.

Il valide les projets portés par les groupes régionaux.

Il compose des groupes de travail sur des points précis afin de gagner en efficacité et en compétences.

Les groupes de travail (en cours ou ayant terminé leur mission) :

NGAP
Communiqués et courriers.
Carpimko
Rédaction d'une tribune
Lettres aux élus
Etude des projets de lois et amendements.
Audits de la profession
Synthèse des rdv élus
Communication
Réseaux sociaux
Association et gestion hello asso
Gestion/Communication mail

L'association

L'association des infirmiers libéraux en colère, à but non lucratif, est régie par la loi du 1^{er} juillet 1901. Vous trouverez l'organisation de l'association dans le règlement intérieur en annexe.

Le collectif n'étant pas reconnu comme structure consultante par les pouvoirs publics
Elle est notre seul moyen d'avoir une existence officielle et de la puissance dans nos revendications par le comptage précis du nombre de membres.

A ce jour, 2350 IDEL ont adhéré à l'association.
C'est très en deçà du nombre de membres du collectif.
Nous espérons que ce bilan/perspectives incitera nos membres à adhérer en connaissance de cause.

Le montant de l'adhésion a été fixé volontairement au minimum, 1 euro
Il ne s'agit pas de spéculer sur les fonds récoltés mais d'avoir quelques moyens pour financer les projets et le fonctionnement (Devis soumis au bureau pour les sommes courantes, consultation des membres en cas de projet nécessitant des dépenses exceptionnelles) et de permettre au plus grand nombre de nous rejoindre afin de se compter.

Tous les membres de l'association quels qu'ils soient sont bénévoles.

En cas de dissolution de l'association, les fonds restants seront versés à des associations de recherche médicales ou en lien avec la santé.

Une assurance avec responsabilité civile a été contractée et permettra à chaque adhérent d'être protégé lors des diverses actions pouvant mener à des risques de litiges. Seuls les membres adhérents de l'association sont couverts par celle-ci.

La question de faire appel à un comptable, une agence de communication et un avocat ou conseil juridique est envisagée.

Les groupes régionaux

Chaque groupe a un ou plusieurs administrateurs, dont au moins un membre du pilotage. Ils modèrent le groupe et sont le vecteur de transmission entre le pilotage national et le groupe régional.

Le groupe est composé d'un ou plusieurs administrateurs de chaque groupe départemental qui lui sont rattachés, selon le découpage régional du collectif.

Ils sont le vecteur de transmission entre le groupe régional et les groupes départementaux.

Ils réfléchissent, coordonnent, proposent leurs idées d'action ou de réflexion aux groupes départementaux, rédigent les communiqués, projets, synthétisent les requêtes, les idées et propositions des membres de leurs groupes départementaux.

Ils synthétisent et transmettent au pilotage les actions effectuées, les idées qui émergent des groupes départementaux, les propositions...Ils font valider si besoin par le pilotage les projets qui émergent de leur groupe.

Les groupes départementaux

Ils peuvent regrouper plusieurs départements ou n'en concerner qu'un seul. Ils sont rattachés à un groupe régional et communiquent principalement par WhatsApp ou via leur groupes Facebook dédiés.

Le groupe est composé d'un ou plusieurs administrateurs, dont au moins un est membre du groupe administrateur régional, ainsi que les IDEL du ou des départements concernés.

Les administrateurs modèrent le groupe, transmettent les informations

utiles, sondent, écoutent, synthétisent les idées, questions et propositions du groupe pour les porter au sein du groupe des administrateurs régionaux. Ils proposent et relaient les actions nationales ou régionales.

Les membres du groupe sont invités à se tenir au courant des fils de discussion du groupe, à participer, questionner, proposer, amener de l'information, échanger : Faire vivre le groupe et permettre au collectif d'exister.

Les membres du collectif

Un collectif n'est pas une organisation verticale.

Les décisions sont prises en fonction des consultations des membres et de leurs désirs.

Chacun de ses membres a son rôle à jouer.

La participation de chacun est essentielle.

Réfléchir, échanger, proposer, se tenir au courant des actualités, participer aux actions, questionner, rencontrer ses élus, interpeller la presse...

Sans ses membres, le collectif ne peut pas fonctionner.

Tous les membres ne peuvent consacrer le même temps au collectif. Tous n'ont pas la possibilité d'être présent avec la même régularité. Nous avons tous des compétences différentes.

Il est cependant primordial que chacun participe.

Difficultés et écueils du fonctionnement collectif

Disparité de l'investissement individuel conduisant les membres les plus actifs à l'épuisement si un relai ne se fait pas.

Nos administrateurs et les membres les plus actifs, qui s'impliquent au quotidien ne sont pas salariés. Ils sont comme tous les membres des IDELs en activité et prennent sur leur temps personnel et leur vie privée pour faire vivre ce mouvement. Le besoin de renfort et de relai se fait sentir fortement et nous espérons trouver la ressource nécessaire à la pérennité du mouvement dans l'implication de ceux qui ont moins donné jusque-là.

Chacun doit s'interroger sur le temps qu'il peut donner au mouvement pour que celui-ci puisse mener à son terme le travail commencé.

Nous avons en cinq mois réussi un pari fou, et nous avons d'ores et déjà une existence reconnue et qui ne cesse de grandir.

Il appartient à chacun d'analyser la situation intenable dans laquelle nous sommes et de savoir si le jeu en vaut la chandelle.

Nous pensons que oui, et c'est ce qui nous motive à dépasser la fatigue pour aller au bout de ce qui a été commencé.

Mais nous avons besoin d'aide et de soutien d'investissement de la part de tous les IDELs pour lesquels nous nous battons.

Récapitulatif du travail effectué au 09/05/23

De nombreux axes de travail existent au sein du mouvement. Sans les détailler en profondeur, en voici les principaux :

Organiser le mouvement

Le besoin d'organiser le mouvement s'est très rapidement fait sentir.

Le pilotage national est né, regroupant tous les administrateurs à l'origine du mouvement ainsi que des administrateurs de chaque région.

Le découpage du territoire en régions regroupant leurs départements s'est organisé. Chacun de ces groupes (national, régional, départemental) ayant ses médias de communication, permettant une gestion plus fluide, plus simple et plus lisible du collectif.

Les différentes actions sont ainsi plus faciles à mettre en œuvre au niveau local, et les échanges peuvent se faire au sein de groupes choisis en fonction des territoires concernés (local, régional, national).

Viennent compléter cet arbre de communication et de gestion par secteur, des groupes de travail dédiés à des thèmes précis qui permettent d'être efficace et de regrouper les volontaires au-delà des sectorisations territoriales.

Rassembler et fédérer les IDELs

Volonté de rassembler le plus grand nombre d'IDELs pour avoir la puissance et la reconnaissance nécessaires auprès des instances décisionnaires.

Création des différents médias de communication et réflexion
WhatsApp national, régionaux et départementaux, discord, Facebook national, régionaux, départementaux, site internet, Instagram, TikTok.

Sondages pour prises de décisions collectives et orientations du collectif.

Recensement et collecte des revendications et doléances des IDELs.

Proposition de groupes de travail

Organisation de journées d'action

Exister dans l'espace public et être entendus par nos instances dirigeantes

Création et mise en ligne de la pétition, 111 229 signatures à ce jour. Nous avons été reçus par un membre du cabinet du ministre de la santé avec médiatisation lorsque notre pétition a atteint les 100 000 signatures. La pétition comporte une erreur de jeunesse sur le sujet de la dégressivité des actes mais nous ne pouvons la modifier sans devoir repartir de zéro.

Créer des audits de la profession pour apporter des chiffres concrets à notre argumentaire (4 à ce jour).

Twitter qui nous permettent d'obtenir des RV élus, de rester visibles et soutenus. Twitter étant un média d'influence majeur de nos jours.

Création d'outil de communication : Affiches, lettres ouvertes, chansons, vidéos.

Médiatisation radio, presse écrite et en ligne, TV et existence dans l'espace public (actions, participations aux manifestations retraites sous notre bannière, manifestation d'initiative locale comme à Bordeaux...), à ce jour, le collectif peut s'enorgueillir en termes de visibilité de plus de 150 articles de presse écrite, une 40aine d'interviews radios, d'une dizaine de plateaux TV au niveau Régional et même national.

Actions :

-Action 1 : Envoi de courriers à l'Elysée pendant 10 jours. Un jour, une revendication sur une feuille de soins annotées,

-Action 2 : Envoi courriers CPAM, ONI, ARS. Rencontre avec le président de l'ONI et le directeur de la CNAM,

-Action 3 : EFS : médiatisation « quitte à se faire saigner, autant que ce soit utile ! »

-Action 4 : Manifestation nationale par ville du 12 mai,

-Action 5 : Le tour de France médiatisé du cercueil.

Demandes d'audience et rendez-vous avec nos élus

Afin de faire porter nos demandes au gouvernement, ministère de la santé, président de la république, des courriers ont été envoyés à tous les députés et sénateurs.

Nous avons à ce jour été reçus par 86 députés, 12 sénateurs, 13 maires, 8 présidents et conseillers départementaux et régionaux, 1 ministre, 1 directrice de cabinet de préfet.

Ont été posées à l'assemblée nationale et/ou sénat 4 questions orales et 20 questions écrites ainsi que plusieurs lettres de soutien adressées au ministre de la Santé.

Travaux et actions en cours au 09/05/23

- Action manifestation du 12 mai dans chaque région et dom tom,
- Action tour de France du cercueil (mort annoncée de notre exercice),
- Demandes d'audience élus (députés, sénateurs, maires),
- Poursuite des efforts de médiatisation et de visibilité dans l'espace public,
- Poursuite de la diffusion de l'existence du collectif auprès des IDEL et invitation à nous rejoindre,
- Groupe d'étude des textes de loi, projets et amendements nous concernant afin de pouvoir anticiper et /ou réagir sans attendre,
- Veille active autour du système de santé et des dérives qui voient le jour : HAD, Prestataires de santé, La poste s'empare du « marché » de l'or gris, start up au sein de l'APHP...
- Courriers à tous les préfets,
- Relance par courrier des députés et sénateurs ne nous ayant pas répondu ou reçu,
- Réflexion et mise en forme d'un audit des membres du collectif en vue de choisir les orientations futures,
- Manifestation lieu unique en France, à Paris devant le ministère de la santé pour l'arrivée du cercueil de son tour de France, le 27 octobre 2023.

Projets, perspectives et orientations futures

Les actions et travaux en cours se poursuivent et s'étoffent de nos réflexions, rencontres et recherches.

Nous sommes maintenant à un stade qui demande de réfléchir à la suite à donner à ce mouvement au regard de nos objectifs, qui sont d'obtenir gain de cause et des réponses concrètes à nos revendications.

Plusieurs éléments sont à prendre en compte pour faire nos choix :

-Le contexte change à grande vitesse (loi Millon, confirmation tacite de Mr Braun lors de son discours sur le plan santé de l'absence des IDEL dans les acteurs de santé de demain, etc...)

Nos revendications sont toujours notre objectif, mais il va falloir sans doute mener le combat de la défense de notre existence même en parallèle.

-Nos possibilités de négociation sont très réduites. Seuls les syndicats ont une place à la table des négociations de la CNAM. Nous avons à ce jour un rôle de lanceurs d'alerte mais il sera probablement insuffisant pour sauver notre exercice, et pour obtenir des avancées sur nos revendications.

Nous sommes un collectif, et les décisions majeures ne se prennent pas sans consultation des membres. Nous allons lancer un audit d'une importance capitale pour la suite de ce mouvement.

Chacun de nous doit prendre le temps de la réflexion pour répondre en conscience.

Les choix faits orienteront l'avenir de ce collectif, et détermineront les possibilités et les limites de notre place, et notre légitimité à négocier et à peser dans la balance.

Nous vous donnons ici 5 axes de réflexion à mener pour répondre à l'audit qui suivra après le 12 mai.

Les syndicats

Inviter les syndicats à réfléchir ensemble lors d'une table ronde. Trouver la place de l'association en tant que partenaire légitime lors des négociations, travaux de réflexion et blocs de pression contre les torts causés aux IDELs.

Il ne s'agit pas de se laisser englober ! Nous avons pu nous organiser et avons une identité qui nous est propre et qui n'est pas cessible.

Les syndicats infirmiers libéraux et le collectif partagent des préoccupations et des objectifs communs.

En fédérant la profession, nous pourrions exercer une pression plus forte sur les

autorités compétentes pour obtenir gain de cause.

A nos revendications vont sans doute s'ajouter des combats pour ne pas être remplacés par des structures puissantes et favorisées par nos gouvernants.

Travail en collaboration avec nos soutiens politiques

-Pouvoir travailler avec nos députés dans le but de faire évoluer nos conditions de travail.

S'investir dans les instances de notre profession

-Voter massivement aux élections professionnelles.

Les autres professionnels libéraux

-Réfléchir avec les autres professionnels de santé (médecins, kiné) concernés par les mêmes textes que nous (LFSS, loi Millon).

Informer massivement

-Beaucoup de nos confrères ne savent même pas ce qui se profile à court et moyen terme. Informons-les avec des données factuelles des projets de lois en cours afin que chacun s'investisse dans la défense de notre profession qui est, à l'heure actuelle en grand danger d'asphyxie.

LE MOT DE LA FIN, MESSAGE DES MEMBRES DU PILOTAGE :

L'ampleur de la tâche est grande, chers collègues. Nous en avons tous conscience. Ce n'est que dans la bienveillance, l'écoute, le respect et le partage de chacun d'entre nous que nous arriverons à concrétiser nos projets et rendre nos jours meilleurs. La volonté et l'esprit collectif de chacun permettra un avenir à notre profession.